

OFFRE D'EMPLOI



Suivez-nous !

Opérateur - Préposé à l'entretien du territoire



 **POSTULEZ EN LIGNE**
ville.stfelicien.qc.ca/emplois
Date limite : 1^{er} mai 2024 à 16 h



Saint-Félicien
naturellement

Un emploi fait pour toi !

Le Service des travaux publics est à la recherche d'un nouveau talent pour se joindre à une équipe de travail valorisante et prônant l'autonomie et le plaisir au travail avec comme objectif d'offrir des services de qualité à notre population.

Description du poste

Sous la supervision du contremaître aux travaux publics, le préposé - opérateur, effectue, lors de la période estivale, diverses tâches à titre de préposé, soit la réalisation de travaux d'installation, de réparation et d'entretien des différents réseaux de la Ville (aqueduc, égout et routier).

Pour ce qui est de la période hivernale, il agit à titre d'opérateur de machinerie lourde afin d'effectuer la conduite et l'opération d'équipements affectés par son supérieur.

- Accomplir divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et l'amélioration des réseaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et à l'écoulement des eaux de précipitation.
- Accomplir divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et l'amélioration de la voirie, de la signalisation, des équipements et outils de la Ville.
- Conduire un véhicule de service ainsi qu'un camion léger et le maintenir en bon état de propreté.
- Effectuer les vérifications de routine et signaler toute défektivité.
- Mettre en pratique et respecter les consignes de santé et de sécurité au travail.
- Conduire et opérer diverses machineries ainsi que divers équipements affectés par son supérieur;
- Procéder à la ronde de sécurité d'usage avant de mettre le véhicule ou l'équipement en marche;
- Lorsqu'il opère d'autres véhicules ou machineries lourdes, exécuter et effectuer toutes les tâches qui en découlent;
- Voir à respecter l'horaire de disponibilité mise en place pour le déneigement.

Qualifications et compétences

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Détenir une formation pertinente en conduite de machinerie lourde;
- Détenir la formation de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 sans restriction (classe 1, un atout);
- Détenir 2 ans d'expérience pertinente en tant qu'opérateur de machinerie lourde;
- Avoir une grande disponibilité;
- Avoir le sens de l'autonomie et des responsabilités.

Conditions de travail

-  Horaire de travail de 40 heures par semaine
-  Emploi permanent à temps plein
-  Salaire et conditions d'emplois établis selon la convention collective

Et quelques avantages...

-  Rémunération avantageuse
-  Régime de retraite
-  Régime d'assurances collectives incluant télémédecine
-  Conciliation travail-famille
-  Horaire flexible et horaire d'été